



ORAJURIS
— HUISSIERS DE JUSTICE —
COMMISSAIRES DE JUSTICE

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

SAS ORAJURIS

Elisabeth FITOUSSI & Laurence CABARET

Commissaires de Justice

3, rue Jean Baptiste Marty
94220 CHARENTON-LE-PONT

Téléphone : 01 43 68 30 60

fitoussi-associes-cdj-idf@orajuris.fr

wwwhuissier94.com

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE MARDI QUINZE JUILLET A 13HEURES 20 et encore le JEUDI DIX
SEPT JUILLET A 12 HEURES

A la requête du :

████████████████████████████████ à CHARENTON LE
PONT (94220), représenté par son syndic en exercice la société █████ SAS immatriculée
au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro █████ dont le siège
social est situé █████ prise en la personne de son
représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Christophe BORÉ, agissant pour le compte de la SELARL AKPR, société d'avocats près la Cour d'Appel de PARIS, inscrite au Barreau du Val de Marne, exerçant 14 rue Lejemptel à VINCENNES (94300) . Tél : 01 43 74 74 94 — Toque : PC 19 - courriel : bore@akpr.com.

Lequel m'expose :

Qu'il poursuit la vente sur saisie immobilière de l'immeuble sis sur la commune de Charenton le Pont 94220 sis 21 rue Jean Pigeon et 8/8bis rue de l'Archevêché appartenant à Monsieur [REDACTED] et ayant pour assiette la parcelle de terrain cadastrée section G n° 50, pour une contenance totale de 7 ares 56 centiares

Conformément aux articles R642-22 et R642.28 du code de commerce, tout huissier de justice territorialement compétent pourra pour les besoins de l'exécution de la présente ordonnance, pénétrer dans les lieux le cas échéant assisté d'un serrurier et de la force publique ou de deux témoins majeurs aux fins d'ouverture de la porte afin de :

Dresser le Procès-Verbal de description des lieux accompagné de son géomètre habituel qui établira son dossier diagnostique technique conforme aux dispositions de l'article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation.

Qu'elle me requiert donc afin de dresser procès-verbal de description de l'immeuble sis sur la commune de Charenton le Pont (94220), 21 rue Jean Pigeon et 8/8bis rue de l'Archevêché appartenant à Monsieur [REDACTED]

Déférant à cette réquisition :

J'ai, Elisabeth FITOUSSI, Commissaire de Justice, de la SAS ORAJURIS, dont le siège est à CHARENTON-LE-PONT (94220), 3 rue Jean-Baptiste Marty, soussignée,

Me suis transportée ce jour mardi quinze juillet, à Charenton le Pont (94220), 21 rue Jean Pigeon et 8/8bis rue de l'Archevêché où, étant assistée d'un serrurier de la société AF SERVICES, de Monsieur David BIAS et de Madame Myriam LABRETTE témoins, j'ai procédé aux constatations suivantes :

L'appartement est situé au Rez de Chaussée

Entrée

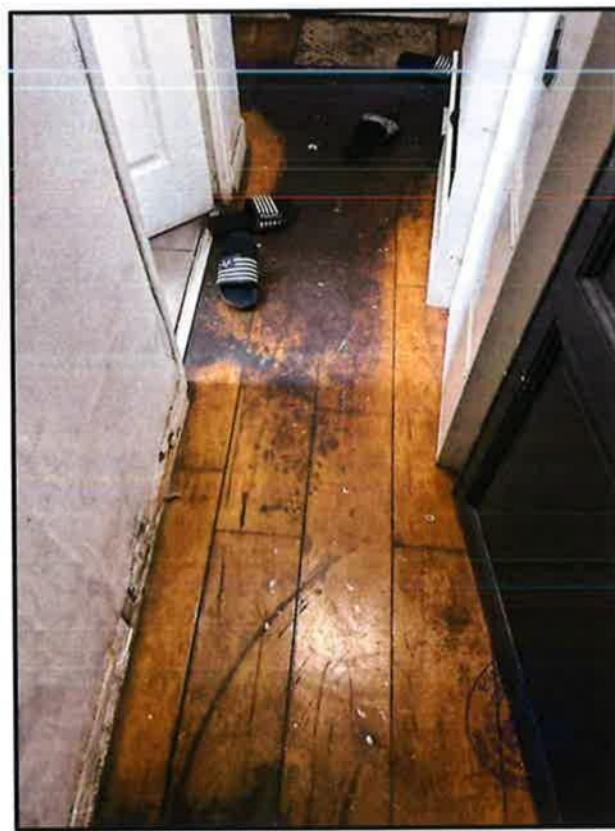
On accède à l'appartement par une porte palière équipée d'une serrure sécurisée.

Le sol est en parquet ancien vétuste.

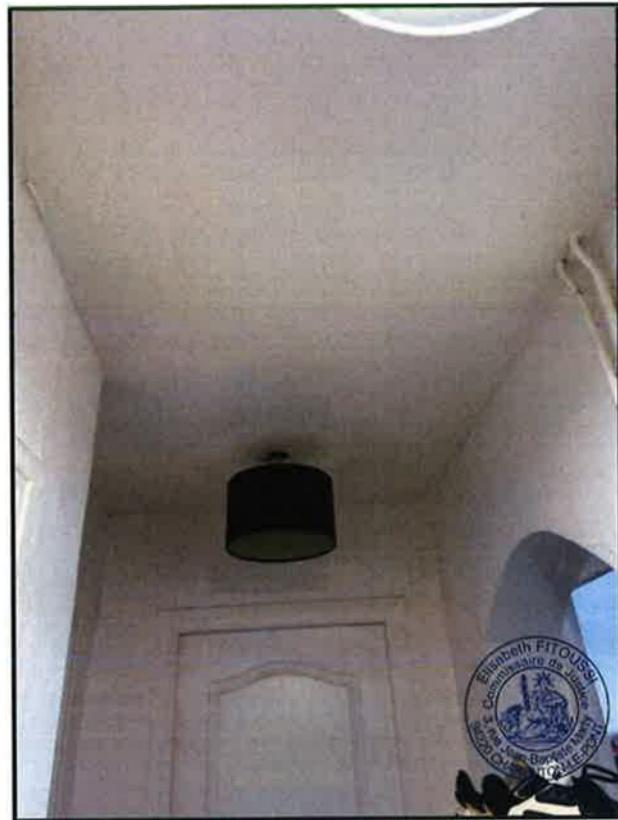
Les murs sont revêtus de toile peinte à l'état vétuste.

Le plafond est revêtu de toile peinte vétuste









Cuisine

On y accède par une porte en bois, équipée d'une poignée.

Le sol est en carrelage à l'état très usagé très ancien.

Les murs sont faïencés, le carrelage est vétuste avec des joints jaunis.

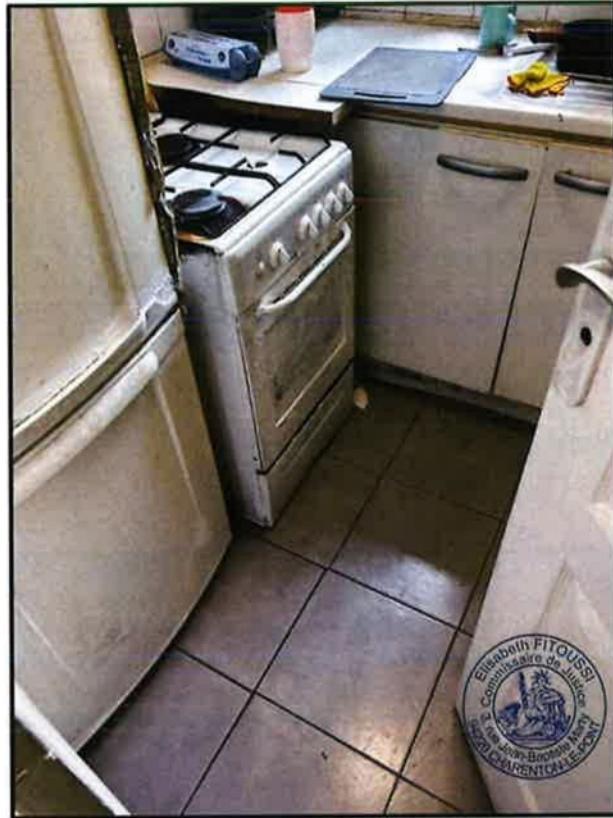
Le plafond est en plaques de PVC affaissé et vétuste avec infiltrations

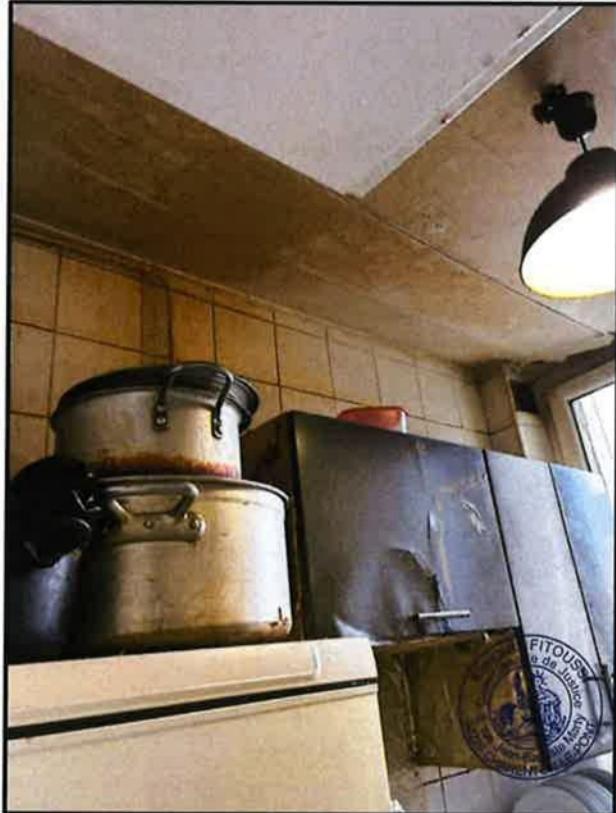
Il existe :

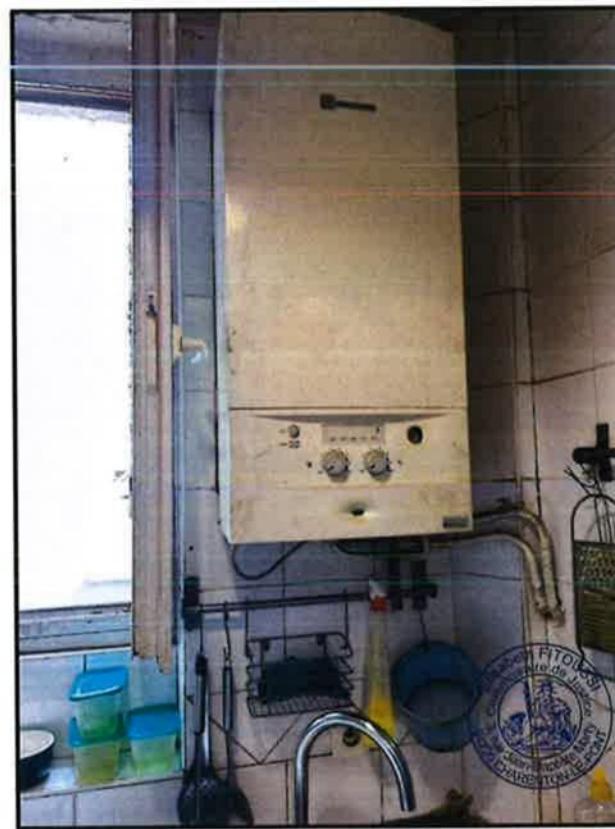
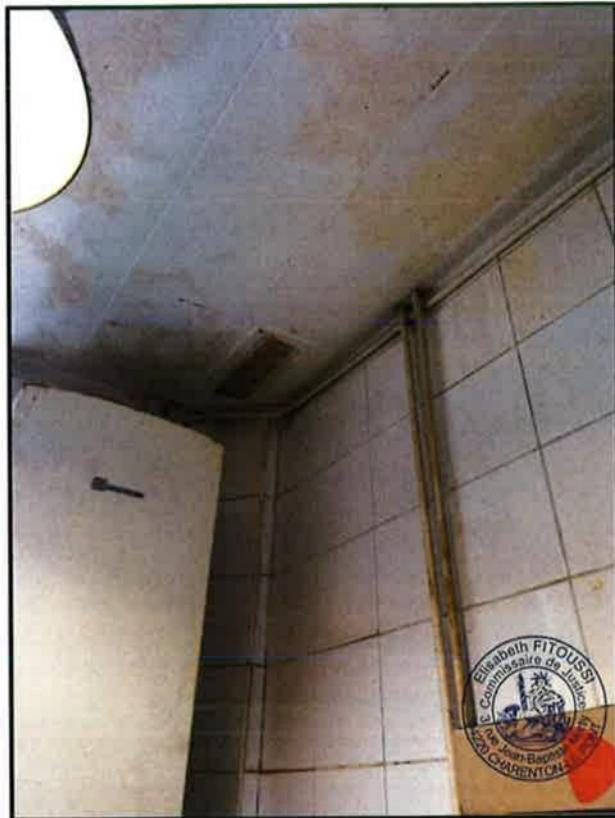
–une fenêtre à double vitrage

-un point lumineux,









Chambre N°1

On y accède par une porte en bois équipée d'une poignée.

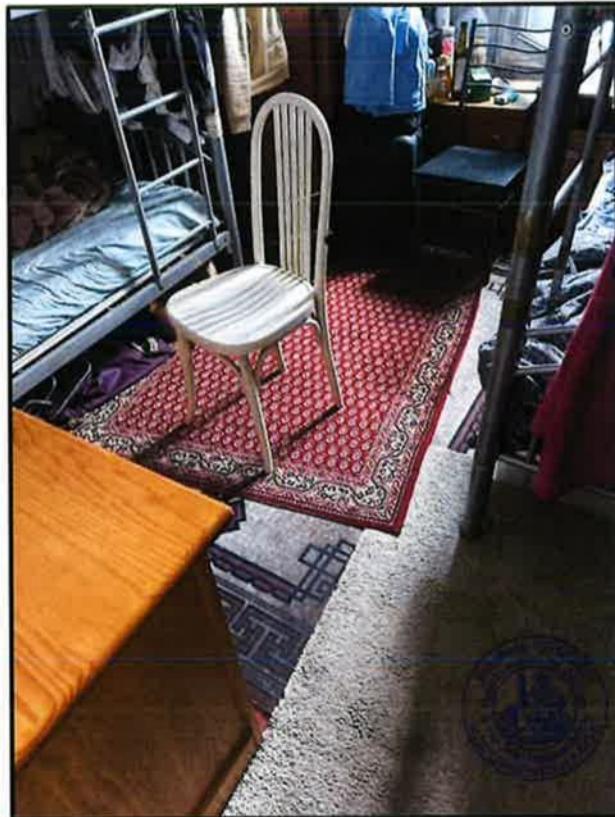
Le sol étant moquette vétuste

Les murs sont revêtus de peinture à l'état usagé ancien.

Le plafond est en dalle de polystyrène vétuste.

Je constate des moisissures aux pourtours de la fenêtre en double vitrage







Salle d'eau avec WC

On y accède par une porte en bois équipée d'une poignée.

Le sol est en carrelage à l'état vétuste

Les murs sont faïences vétustes

Le plafond est en staff revêtu de peinture avec des moisissures

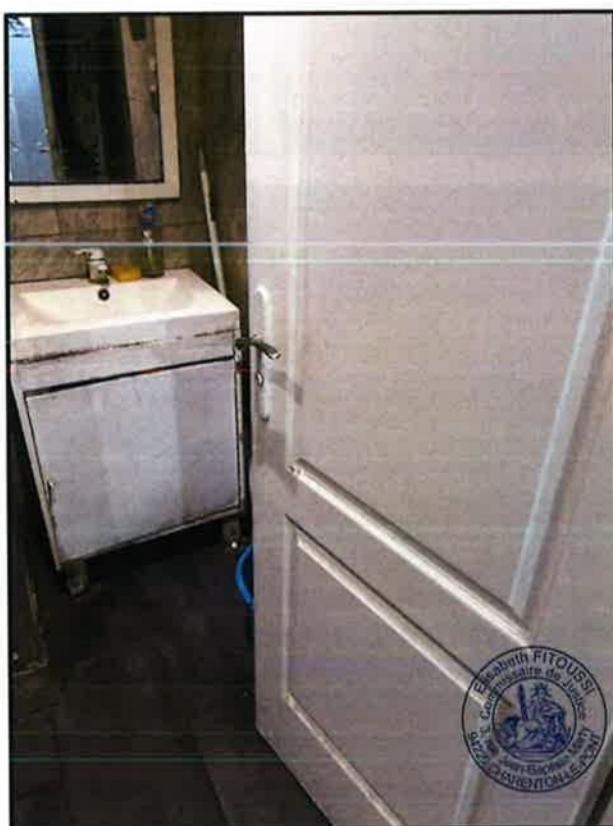
Il existe :

–une cuvette WC avec son abattant

–une cabine de douche

–un plan de toilette

L'ensemble est vétuste









Chambre N°2

On y accède par une porte en bois équipée d'une poignée.

Le sol est en moquette à l'état vétuste.

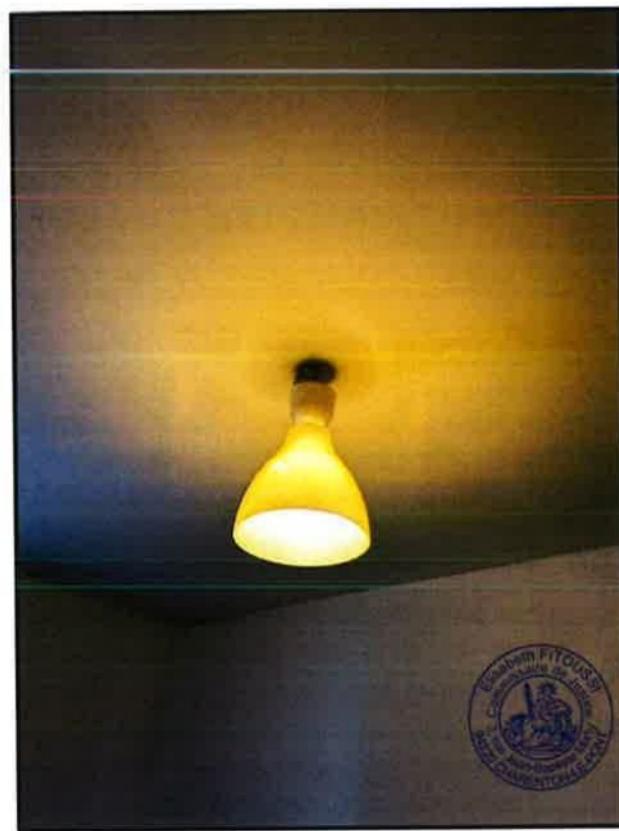
Les murs sont revêtus de peinture de même que le plafond l'ensemble est vétuste.

Je constate des moisissures.

Il existe une fenêtre à double vitrage









Occupation

Sur place je rencontre deux hommes, un me déclare être Monsieur [REDACTED] l'autre homme ne communique pas son nom

Monsieur ALFIWZAMN déclare verser un loyer de 850 euros à Monsieur [REDACTED] sans avoir de bail à me présenter

Il parle anglais

Je me suis retirée à 14 heures 30

Puis, je Me suis DE NOUVEAU transportée le 17 juillet à 12heures , à Charenton le Pont (94220), 21 rue Jean Pigeon et 8/8bis rue de l'Archevêché où, étant assistée d'un serrurier de la société AF SERVICES, de Monsieur David BIAS et de Madame Myriam LABRETTE témoins et encore d'un technicien du CABINET PAILLARD diagnostiqueurs à Paris, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Monsieur ALFIWZAMN était présent, a autorisé l'accès, le technicien a effectué les diagnostics

Je me suis retirée à 13 heures



Telles sont mes constatations.

Pour compléter le présent procès-verbal de constat, j'ai annexé des clichés photographiques pris lors de mes constatations et dont je certifie l'authenticité.

ET de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Elisabeth FITOUSSI
Commissaire de Justice

